

**Congés maladie dans la fonction publique :
que retenir des nouveaux textes applicables ?**

Dates :

29 avril 2025

Matinée :

De 9h30 à 11h30

Uniquement en distanciel

Coût :

350 € HT

Inscription :

01.53.75.91.91

info@rigaudavocats.com

Nombre de places limité

- **Congé maladie ordinaire (CMO)**

- ✓ Tous les agents sont-ils concernés par la baisse du niveau d'indemnisation du CMO ?
- ✓ Quelle lecture doit-on retenir des dispositions relatives à l'entrée en vigueur des nouveaux textes applicables ?
- ✓ Ces mesures ont-elles des incidences sur d'autres éléments de rémunération ?
- ✓ Quelles sont les marges de manœuvre pour les employeurs territoriaux ?

- **Congés de longue maladie (CLM) et de grave maladie (CGM)**

- ✓ L'amélioration du niveau d'indemnisation s'applique-t-elle à tous les CLM et CGM ?
- ✓ Comment les employeurs territoriaux sont-ils impactés par cette mesure ?

- **Quelles sont les nouveautés en matière de congé de longue durée (CLD) ?**

- **Quelle est l'articulation entre les garanties « statutaires » et les garanties « incapacité » couvertes dans le cadre des dispositifs de prévoyance complémentaire ?**

